



***Vous propose un séjour randonnée
Au Pays de Fougères
Les Lundi 2 et Mardi 3 Juin 2025***

Arts & Savoirs
Association intercommunale
www.artsetsavoirshoulgate.com



Arts et Savoirs Houlgate



***Seul, le covoiturage sera
indemnisé pas les véhicules
personnels***



Le covoiturage est préconisé pour se rendre à FOUCHERES

Journée 1 :

9h30 - Arrivée à Fougères (parking gratuit du Nançon) Jardin des Fêtes. 10h – Découverte de Fougères

12h – Déjeuner en « Ville Haute »

- Apéritif maison dit « postillonner » et feuilletés chauds
- Pressé de canard au foie gras
- Le cochon bleu blanc cœur : de l'épaule à la cuisse, confit au foin et légumes frais de saison
- Salade et fromages
- Bavarois pomme
- (Apéritif, vins blanc et rouge, café compris)

14h – Rando. au cœur de la forêt de Fougères, circuit de la pierre courcoulée et des vieux châteaux (niveau moyen) 9 km

17h30 – Installation à l'hôtel Le Balzac, au centre de Fougères

19h30 – Dîner en crêperie La Broustal (¼ de cidre et café)

- Kir Breton,
- Au choix salé :
- 1 Galette complète, ou à l'andouille, ou végétarienne
- Au choix sucré :
- 1 Crêpe Mémé Broustal glace vanille, caramel, pop corn de sarrazin, chantilly ou trou Normand (pomme flambée)
- ¼ de cidre et café

Nuit à l'hôtel Le Balzac

Journée 2 :

- Petit-déjeuner à l'hôtel (ensuite départ pour Chauvigné)

10h – Rando. au départ de Chauvigné « Le Circuit de St Georges 8km

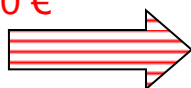
12h – Déjeuner à la Ferme « La Maison Neuve »

- Apéritif maison et ses amuses bouches
- Terrine et pomme aux noix
- Poulet au cidre
- Salade et fromage
- Charlotte aux poires

14h30 – Fin des prestations

Coût : adhérents 140:€ - Non adhérents :170 €

Coupon réponse ci-joint



Transport

Car-affrété



Covoiturage (1)



Véhicule personnel

Coupon réponse : «Randonnée à Fougères » prévue les 2 & 3 Juin 2025

Participant 1 Nom,Téléphone.....

Participant 2 Nom,Téléphone.....

Adresse Mail :

Adhérent X 140 € = Non adhérent X 170€ =

Chèque joint à l'ordre d'Arts et Savoirs, sous enveloppe avec indication

« Arts et Savoirs », à déposer à la Mairie de Houlgate

avant le 31 Mars 2025 (nbre de participants limité à 30)

(1) Le Covoiturage est indemnisé pas les véhicules perso.

Pour tout renseignement : Claude MARIE :06.43.75.75.74

claudemarie13@wanadoo.fr

en cas de désistement pour un voyage ou une sortie

Les assurances sont souvent défaillantes au moment de rembourser, aussi Arts & Savoirs ne prend pas d'assurance et ne vous demande rien pour faire de l'auto-assurance.

Pour nous, notre **1ère et seule assurance**, c'est la liste d'attente.

En cas de désistement, quelle qu'en soit la raison, **si vous n'avez pas pu vous faire remplacer ou si nous n'avons pas pu vous remplacer avec la liste d'attente** nous retenons :

- Désistement de 30 jours à 21 jours avant le voyage nous retenons 50% du coût
- Désistement de 20 jours à 9 jours avant le voyage nous retenons 65% du coût
- Désistement de 8 jours à 0 jour avant le voyage, nous retenons 80% du coût.

Exceptions :

Médicale justifiée par un certificat, hospitalisation, décès d'un proche ou autre raison retenue au cas par cas en réunion du CA.

☐

J'ai bien lu les conditions d'assurances (cochez la case)

Date & signature :